



Pension alimentaire et provision ad litem non payés.

Par **fifiso**, le **01/06/2008** à **01:49**

Bonjour,

Je suis en instance de divorce avec un enfant mineure à charge, mon ex-mari ne paye que la moitié de la pension qui a été ordonné par le juge de droit familial, également il à été condamné à payer une provision ad litem cette dernière aussi il ne la paye pas et cela dure depuis le mois d'octobre que dois-je faire sachant que j'ai déjà porter plainte depuis le mois de Février et je n'ai pas eu de retour. mon avocate a déjà envoyer un huissier pur récupérer les sommes dûs sans resultat, je remercie les personnes qui peuvent m'aider à trouver une solution.

Maerci

Par **novice43**, le **01/06/2008** à **15:21**

Bonjour,

Renseignez vous auprès de votre CAF, il existe un service qui traite des problèmes de versements de pensions alimentaires.

Cordialement,